

DECISION N°2018. 3791-MENETFP/CAB DU 06 SEPT 2018 portant mutation des **Agents Administratifs** de la Formation Professionnelle, issue des travaux de la Commission Nationale de Mutation, session 2018.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,**

- Vu :** la Constitution ;
- Vu :** la loi n°92-570 du 11 septembre 1992, portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu :** le décret n°93-607 du 02 juillet 1993 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu :** le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
- Vu :** le décret n°2017-45 du 25 janvier 2017 portant attribution des membres du gouvernement tel que modifié par le décret numéro 2017-596 du 27 septembre 2017 ;
- Vu :** le décret n°2017-150 du 01 mars 2017, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Vu :** le décret n°2018-614 du 4 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu :** le décret n°2018-617 du 10 juillet 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu :** le décret n°2018-618 du 10 juillet 2018, portant Nomination des membres du gouvernement ;
- Vu :** l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
- Vu :** les résultats des travaux de la Commission Nationale de Mutation des Personnels de la Formation Professionnelle, session 2018 ;

DECIDE :

Article 1 : Les **Agents Administratifs** dont les noms suivent sont mutés dans les structures de la Formation Professionnelle conformément au tableau ci-dessous :

N°	NOM & PRENOMS	MATRICULE	EMPLOI	GRADE	STRUCTURES D'ORIGINE	STRUCTURES D'ACCUEIL
1.	KOUADIO KLA JEANNE	368 211 M	ASSISTANT CONSERVATEUR DOCUMENT BIBLIOTHEQUE ET MUSEE	A3	CENTRE IVOIRIEN POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CIDFOR)	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) DALOA 1
2.	DALEBA AUGUSTIN	159 918 H	SECRETAIRE ADMINISTRATIF	B3	CENTRE DE BUREAUTIQUE, DE COMMUNICATION ET DE GESTION (CBCG) BOUAKE	DIRECTION REGIONALE (DR) DALOA
3.	DOUOHON NEE DAEKPAE EUGENIE	348 295 N	ADJOINT ADMINISTRATIF	C1	DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE & DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (DAIP)	DIRECTION REGIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ABIDJAN NORD (DRAN)
4.	KABLAN DAVY REGIS	448 528 C	ADJOINT ADMINISTRATIF	C1	DIRECTION REGIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DR) SAN-PEDRO	DIRECTION REGIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ABIDJAN NORD (DRAN)
5.	GUIRO ZEAN GAUTHIER	360 790 S	AGENT DE BUREAU	D1	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) KOUTO	DIRECTION DEPARTEMENTALE (DD) TOUBA

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan le, 06 SEPT 2018

AMPLIATIONS

MENETFP/CAB	01
IGNENETFP	01
DRH	01
MENETFP /DC	33
MENETFP/ETS	76
DREN/DDEN	74
CHRONO	02
Intéressés	05



Kandia CAMARA